

**Montant de la location :** \_\_\_\_\_ € pour 1 nuitée, soit \_\_\_\_\_ € TTC pour \_\_\_\_\_ nuitées

Taxe de séjour (TS) à la ville d'Hostens : à régler en supplément (1,44€/adulte/nuit, soit \_\_\_\_\_ € pour \_\_\_\_\_ adultes)

**Option ménage 150€ :**  retenue  non retenue (à cocher)

Si retenue, les lieux doivent être néanmoins rendus dans un état convenable

**Option départ tardif 100€ :**  retenue  non retenue (à cocher)

Départ entre 17h et 18h le dernier jour du séjour (au lieu de 11h)

**Acompte 50% pour réservation :** \_\_\_\_\_ € (+ la moitié des options retenues)

A régler à la signature de ce contrat, par virement ou par chèque => Reçu le :

Coordonnées bancaires du bailleur :

IBAN : FR76 1005 7193 4500 0206 0370 302 - BIC : CMCIFRPP

Titulaire du compte : SAS Entre Chênes et Pins - Banque : CIC Biscarrosse

**Solde :** \_\_\_\_\_ € + TS (+ la moitié des options retenues) à régler par virement ou par chèque une semaine avant votre arrivée

**Dépôt de garantie :** 1000€ non encaissable (chèque à remettre le jour de votre arrivée)

Rendu/détruit 7 jours après votre départ

**Annulation :** en cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (à partir de 15 jours avant votre arrivée), la somme versée à titre d'acompte restera acquise au bailleur et ne sera pas restituée.

#### Conditions générales :

1. Régime juridique du contrat : la présente location est conclue à titre de résidence provisoire et de plaisance. Les locaux ne pourront être utilisés à titre de résidence principale ou même secondaire.
2. Durée : la location ne pourra être prolongée sans l'accord préalable et écrit du bailleur. Le locataire l'acceptant ainsi. Le bail cesse de plein droit à l'expiration du terme fixé, sans qu'il soit besoin de donner congé.
3. Loyer – Réservation : le montant de la location, les charges éventuelles et dépôt de garantie sont indiqués précédemment. Le montant de l'acompte est exigible à la signature des présentes, le solde le jour de votre arrivée.
4. Dépôt de garantie : à la remise des clés, le locataire versera une somme dont le montant est défini précédemment à titre de dépôt de garantie, pour répondre aux dégâts qui pourraient être causés aux objets, mobiliers ou autres garnissant les lieux loués. Cette somme, non productrice d'intérêts, ne pourra en aucun cas être considérée comme le paiement d'une partie du loyer et sera remboursée dans les meilleurs délais, après nettoyage des locaux, restitution des clés et après déduction s'il y a lieu, des réparations locatives. Si le cautionnement s'avère insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la différence.
5. Couchage : les locaux, faisant l'objet de la présente location, ne doivent sous aucun prétexte, être occupés par un nombre supérieur à celui indiqué aux conditions particulières, sauf accord préalable du bailleur. Dans ce cas, celui-ci pourra réclamer un supplément de loyer ou refuser l'entrée dans les lieux.
6. Assurance : le locataire devra s'assurer à une compagnie d'assurance notoirement connue contre les risques de vol, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour les risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que pour le recours des voisins, et en justifier à la première réquisition du bailleur. En conséquence, ce dernier décline toute responsabilité pour le recours que leur compagnie d'assurance pourrait exercer contre le locataire en cas de sinistre.
7. **Obligation du locataire : le locataire est tenu par les obligations principales de tout contrat de location et notamment de ne pas gêner la tranquillité du voisinage, de ne pas sous-louer, de ne pas introduire d'animaux sans autorisation préalable du bailleur, d'entretenir les lieux loués et de les rendre en bon état, d'informer le bailleur de tout sinistre.**
8. Attribution de juridiction : les parties élisent domicile pour l'exécution des présentes chez la SAS Entre Chênes et Pins, 6 Quartier Le Frayot Sud à Hostens 33125 et en cas de contestation, le tribunal compétent sera celui de la situation des lieux loués.

Paraphes (recto) et signatures des parties

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Le bailleur

Le locataire